



PRÉFET
ADMINISTRATEUR SUPÉRIEUR
CHEF DU TERRITOIRE
DES ÎLES WALLIS ET FUTUNA

AVIS D'INFORMATION Rectificatif

L'Administration Supérieure des îles Wallis et Futuna informe les professionnels qu'elle lance pour le compte de l'État, représenté par Monsieur le Préfet, Administrateur Supérieur, Chef du Territoire des Îles Wallis et Futuna, une consultation selon la procédure adaptée pour le marché suivant :

« Travaux d'extension du marché couvert de « Mala'e Mahu »

CONSULTATION ET RETRAIT DU DOSSIER

Le dossier peut être retiré à l'adresse suivante :

ADMINISTRATION SUPÉRIEURE
DES ÎLES WALLIS ET FUTUNA
Service des finances – Cellule des marchés publics
BP 16 – Mata'Utu – 98600 Uvea
Tél. / Fax : 00.681.72.11.16
E-mail : marches-publics@wallis-et-futuna.pref.gouv.fr

REMISE DES OFFRES

Les offres seront reçues et remis au plus tard le :

Vendredi 21 septembre 2018 à 11h30 (heure de Wallis)
Administration Supérieure du Territoire des Îles Wallis et Futuna
Service des Finances – Cellule des Marchés Publics
BP 16 Mata'Utu – 98600 WALLIS

au lieu du

Vendredi 14 septembre 2018 à 11h30 (Heure de Wallis)
Administration Supérieure du Territoire des Îles Wallis et Futuna
Service des Finances – Cellule des Marchés Publics
BP 16 Mata'Utu – 98600 WALLIS

TYPE DE PROCÉDURE

Marché public passé par procédure adaptée en application de l'article 27 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

La personne publique se réserve le droit de ne pas donner suite à la présente consultation.

RÉFÉRENCE DE L'AVIS DE MARCHE

L'avis de publicité est consultable sur le site internet de l'Administration Supérieure du Territoire des îles Wallis et Futuna à l'adresse suivante :

<http://www.wallis-et-futuna.pref.gouv.fr/Dossiers/Appels-d-offres>

Administration Supérieure
Service des Finances
Responsable Marchés Publics
et Contrôle Interne Financier


Nathalie LAFITTE